

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 12 du 18 octobre 2013



## Point climat

(Inf'eau Bourgogne et Météo France)

Septembre 2013 se caractérise par des périodes aux conditions estivales espacées par un épisode pluvieux automnal fourni (pluies importantes sur le centre de région et le châillonnais). Les derniers jours du mois ont cependant enregistré un profond déficit sur l'ensemble de la région.

Après la douceur des premiers jours d'octobre avec des températures particulièrement clémentes la nuit, la situation a brusquement changé à partir du 10 octobre avec l'arrivée d'un temps frais humide et venté qui s'est installé sur toute la région.

## Actuellement en région

### Marronnier

#### *Mineuses et Black-rot*

Les observations de dégâts de mineuses du marronnier, ainsi que le Black-rot sont toujours d'actualité. En effet, sur l'ensemble du territoire bourguignon, les arbres sont fortement touchés. Par ailleurs, avec une baisse des températures et un rafraîchissement notable du climat, de nombreux arbres ont déjà perdu leurs feuilles. Les marronniers souvent atteints d'une année sur l'autre ne souffrent que d'une dépréciation esthétique. Aucun signalement d'arbres ayant succombé à ces attaques nous a été remonté.

➔ **Pour rappel, il est important de pouvoir ramasser et détruire les feuilles tombées afin de limiter une prolifération trop rapide pour l'année suivante. Par la suite, la mise en place de pièges à phéromone au printemps permet de limiter les attaques des arbres.**

### Platane

#### *Anthraxose, Tigre et Oïdium*

L'anthraxose présente sur les platanes et les attaques estivales des tigres du platane, associées à des conditions climatiques fraîches et humides, ont favorisé un développement de l'oïdium sur le feuillage.

**Pour des raisons sanitaires et pour les mêmes raisons que sur les marronniers, il est conseillé d'éliminer les feuilles pour éviter que les spores passent l'hiver dans celle-ci.**



Oïdium sur platane

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 12 du 18 octobre 2013

## Rosier

### *Pucerons et Oïdium*

Un cas de pucerons sur rosiers a été signalé sur le secteur de Tournus. Cette attaque ne représente pas une menace pour les végétaux touchés. Les conditions climatiques ne favorisent en aucun cas la prolifération de ces ravageurs.

En revanche ces conditions sont propices à l'oïdium qui évolue sur de nombreux végétaux (photo ci-contre).



Oïdium sur rosier  
Jardinier amateur.fr

## Erable

### *Oïdium*



Oïdium sur érable

Des dégâts observés sur différents secteurs de la région engendrent une forte dépréciation. Les érables atteints d'oïdium à cette époque de l'année, ont souvent été touchés par des attaques de cochenilles durant l'été. Les cochenilles ont ainsi permis la création d'une pellicule de fumagine à la surface des feuilles facilitant l'implantation de l'oïdium.

Les jeunes sujets peuvent perdre de la vigueur, réduire leur croissance et parfois ne pas survivre à de fortes attaques d'une année sur l'autre (cas rare).

Un cas de chancre bactérien sur érable a été signalé sur le secteur de Tournus. Prudence sur ces cas de chancre qui peuvent facilement se propager aux végétaux du même genre.

## Point info

### *Cylindrocladium buxicola*

**Une forte attaque de *Cylindrocladium buxicola* a été signalé sur le secteur de Beaune.** Les mesures ont été prises afin de limiter la prolifération sur les buis alentours (arrachage et destruction des pieds atteints). Il est important d'être vigilant sur cette maladie qui peut avoir des conséquences importantes pour les topiaires et les haies de buis.

Les symptômes causés par *C. buxicola* sont des taches foliaires claires entourées d'un bord foncé sur jeunes feuilles (Fig. 1). Des taches plus foncées se forment en cas d'attaque des vieilles feuilles, ces taches fusionnent lors de l'évolution de la maladie. Dans des conditions d'humidité élevée, un duvet blanc (mycélium) se forme sur la face inférieure des feuilles atteintes (Fig. 2). Ce duvet blanc contient les spores qui servent à la dissémination du champignon.

Dans des conditions favorables à la maladie, elle peut entraîner la mort des feuilles qui sèchent et tombent. Mais *C. buxicola* peut aussi infecter les tiges. Dans ce cas, des stries de couleur brun-foncé à noir se forment sur l'écorce. La maladie peut, en cas de fortes attaques, causer le dépérissement des tiges.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 12 du 18 octobre 2013

Plus d'information sur le *Cylindrocladium buxicola* dans le BSV ZNA N°2 du 12 avril 2013



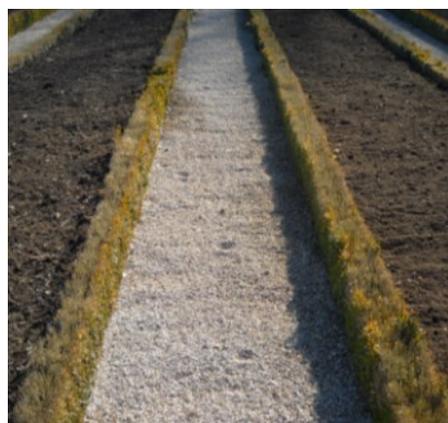
**Fig 1.** Symptômes d'attaque de *C. buxicola* sur feuille : taches claires halo foncé (« en brûlure de cigarette »).



**Fig 2.** Mycélium blanc de *C. buxicola* à la face inférieure des feuilles et sur la tige .



**Fig 3.** Stries noires sur tiges apparues lors d'une attaque par *C. buxicola*



**Fig 4.** Dépérissement de buis par *C. buxicola* (Photo du Jardin de l'Arquebuse , Dijon 21 - 2011)

Sources photos : Forschungsanstalt Agroscope Changins-Wädenswil ACW

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 12 du 18 octobre 2013

## Ce qu'il faut retenir

**Fin de saison végétative, détruire les feuilles malades**

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	
Processionnaire du Pin	
Mineuse du Marronnier	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur Erable	
Pyrale du Buis	
Otiorhynque	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Erable	<b>A surveiller</b>
Anthraxose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Rosier	
Oïdium sur Erable	
Oïdium sur Prunus	
Chalarose sur Frêne	
Tache noire sur Rosier	
Helminthosporiose sur Gazon	
Dollar spot sur Gazon	
Cylindrocladium sur Buis	<b>A surveiller</b>

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

## Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail aux adresses ci-dessous :

**Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Mail : ..... et fax : .....  
 Profession : .....  
 Ravageurs pouvant être suivis : .....

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE  
 Tél : 03 80 25 95 45 - Fax : 03 80 25 95 49  
 Mail : [bsvzna@fredon-bourgogne.com](mailto:bsvzna@fredon-bourgogne.com)

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 12 du 18 octobre 2013

## **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

*Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Montbard, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois, M. Gallimard (Talant).*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »

Avec la participation financière de :

